

LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°68 – avril 2016 - Siège : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 – 3613

Président de l'Association «BORPLACAL» : B.Gaudinet

Tél. 03 84 78 71 33 – mail : contact@borplacal.fr – site internet : www.borplacal.fr

SOMMAIRE

Editorial	p.1
Bilan de l'AG 2015	p.1
Démarche agricole	p.2
Téléthon 2015	P.5
Calendrier des animations	p.5
Soutenir l'association !	p.6



Editorial

Bonjour à tous,

Notre assemblée générale s'est tenue le 5 février 2016. Celle-ci a été l'occasion de faire le point des réalisations et de s'interroger sur les orientations à venir. Les grandes lignes laissent apparaître une année riche en activités. 74 réunions publiques et 113 réunions préparatoires ont jalonné notre calendrier. Vous trouverez un aperçu de cette assemblée générale dans la présente gazette et tous les détails sont disponibles sur notre site internet : www.borplacal.fr

Depuis plus de trois années nous avons développé des actions nouvelles, créé des partenariats locaux, départementaux et régionaux, et fait connaître le territoire. Le travail d'équipe, la mobilisation et la motivation des uns et des autres nous permettent de développer nos activités. Il nous faut sans cesse élargir à d'autres, renforcer la participation des uns et des autres pour construire ensemble le devenir de notre territoire.

Le fil conducteur pour 2016 s'inscrit naturellement dans cette continuité et nous espérons vous rencontrer lors des différentes occasions ou manifestations afin d'échanger sur la vie dans nos villages, dans notre territoire, ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous serons ou voulons être demain. Nous comptons sur vous.

Merci à vous tous pour votre soutien et votre participation.

Le président

BILAN DE L'AG 2015

Les Activités 2015 représentent 74 rencontres publiques (pour des animations, manifestations ou participations) et 113 réunions de préparation ou de fonctionnement. Par ordre d'importance en temps passé :

- PROJET AGRICOLE : 22 réunions publiques et 4 de préparation.
- LES AUTOMNALES : 20 manifestations et 15 réunions de préparation.
- ACTIVITES AVEC PARTENAIRES : 10 réunions publiques et 12 de préparation.

- CIRCUITS DE RANDONNEES : 19 rencontres dont 6 avec agents de développement de la CCTV.
- FOIRE DE LURE ET MARCHÉ DE LUXEUIL, OT DE LUXEUIL avec CCTV : 4 manifestations et 8 réunions de préparation.
- RANDONNÉE VTT, PEDESTRE ET EQUESTRE : 1 manifestation et 10 réunions de préparation.
- STAGE MURYEL ALEXANDRE, PROJET BORPLACAL ET UNIVERSITÉ RURALE : 1 réunion publique et 10 internes.
- PROGRAMME LEADER ET EMERGENCE : 8 réunions publiques et 2 de préparation.
- FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF (CA, Bureau) : 12 réunions.
- STAGE PHOTOS : 3 journées de stage et 5 réunions de préparation.
- TELETHON : 1 manifestation publique et 6 réunions de préparation.
- MUSÉE, RENCONTRE DRAC ET DÉPARTEMENT : 3 réunions publiques et 3 de préparation.
- FÊTE DE LA RURALITÉ : 1 manifestation et 5 réunions de préparation.
- VERGER BIO : 2 journées.



Retour sur les Automnales :

Durant 2 mois, du 27 septembre au 28 novembre 2015, plus d'une vingtaine de rendez-vous gratuits ont été organisés, rassemblant des dizaines de personnes, de Noroy et d'ailleurs :

- Une journée de fête et d'animations à la Maison de la Ruralité pour lancer le festival, avec le vernissage de l'exposition «Image et ruralité» réalisée par les photographes du stage photo encadré par Marc Paygnard.
- 12 films documentaires ont été projetés à la Maison de la Ruralité de Noroy-le-Bourg, à la salle des fêtes de Colombe, au cinéma Le Majestic de Vesoul. 4 réalisatrices et étudiant sont venus nous présenter leurs films.
- 3 ateliers découvertes nous ont permis de nous initier à la lecture des films documentaires avec un professionnel de l'image, et de découvrir de manière ludique à quel point la monnaie est un outil d'échanges.
- Une collecte de pommes a permis de presser des dizaines de litres d'un délicieux jus de pommes !
- Une journée technique sur l'agro-écologie destinée aux agriculteurs avec la remise des prix du concours «Prairies fleuries».
- Un concert de l'Atelier Chanson sur le thème de la campagne qui a fait salle comble à la Maison de la Ruralité.
- 2 conférences-débats organisées en partenariat avec des associations, qui nous ont questionnés sur la manière dont nos choix de consommation ici, dans les pays du «Nord», ont des répercussions là-bas, dans les pays du «Sud» et sur l'économie sociale et solidaire.
- Une rencontre régionale inter SEL (Système d'Échange Local) pour qui les échanges et le local sont au cœur de ce système SEL'idaire fonctionnant avec des grains de sel.
- Une *Veillée comme autrefois* en clôture de festival, avec des histoires en patois, des jeux et un repas partagé entre jeunes et moins jeunes.

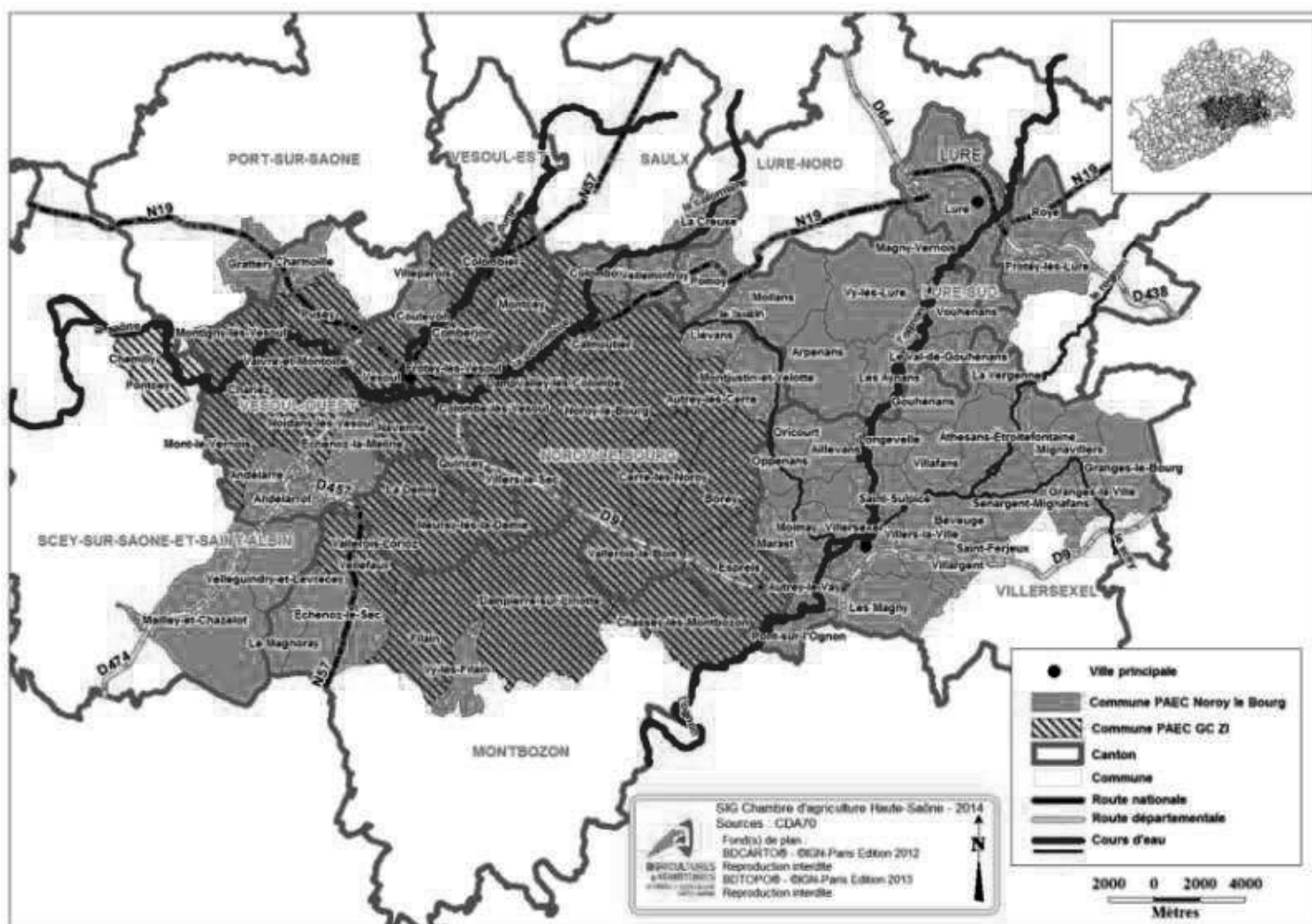
DEMARCHE AGRICOLE

Terre d'élevage, les éleveurs acteurs du territoire

Elevage, système herbagé, biodiversité, environnement et paysage : les éleveurs sont des acteurs de premier plan dans la vie du territoire. La richesse floristique de nos prairies, la préservation de la qualité de l'eau, le maintien de l'ouverture des paysages, reposent en grande partie sur une forte présence de l'élevage. Le soutien à l'élevage est un véritable atout pour nos territoires où les éleveurs en sont les premiers acteurs. Les décideurs, les collectivités locales, les habitants doivent en être pleinement persuadés, le maintien de l'élevage joue un rôle primordial dans l'image, l'attrait et l'avenir de nos territoires. L'enjeu est à la fois économique, social, environnemental et paysager.

Quel est le territoire concerné :

Un territoire de 712 km² regroupant 81 communes où l'élevage est encore fortement présent. Ce territoire couvre le Nord et l'Est du plateau calcaire central de la Haute-Saône ainsi que les deux vallées qui le délimitent : à l'Est (moyenne vallée de l'Ognon) et au Nord (vallée de la Colombine).



Quelle agriculture sur le territoire :

En nombre de fermes :

Le territoire compte 231 fermes dont 205 sont en élevage ou polyculture-élevage.

Sur 205 fermes d'élevage, 159 sont en systèmes extensifs (faible densité de chargement d'animaux à l'hectare, inférieur à 1,4 animal à l'hectare pour des gros animaux).

Sur le territoire 30 fermes sont en agriculture biologique et 11 sont en label gruyère représentant 1/3 des producteurs en label gruyère sur le département.

Ces 159 fermes sont à plus de 70% de leur surface en prairies naturelles et 85 à plus de 80 %. Une agriculture tournée vers des systèmes herbagers encore fortement présents.

En surface agricole :

En 2012 le territoire (les 3 anciens cantons de Villersexel - Noroy-le-bourg et Vesoul est) compte 20 165 ha en Surface Agricole répartis ainsi :

- 6 204 en terres de cultures (soit 30,8 %).
- 11 576 en prairies permanentes (soit 57,4%).
- 2 385 en prairies temporaires (soit 11,8 %).

Dans ces prairies permanentes, 1 600 hectares sont identifiés en prairies d'intérêts remarquables pour leur biodiversité.

Soutenir l'élevage, mieux connaître les prairies et les maintenir :

Définition Wikipédia de l'élevage extensif : « Il est caractérisé par une faible densité de chargement d'effectifs d'animaux à l'hectare. Il présente un grand intérêt pour la biodiversité, car les herbivores, ne surexploitent pas le milieu, ne contribuent pas à l'eutrophisation et entretiennent des milieux ouverts, tout en jouant un rôle de

« corridors biologiques ambulants » (en transportant de nombreuses propagules (graines, spores, larves, etc.) sous leurs sabots, dans leurs poils, dans leur tube digestif...) C'est à ce titre un des modes de gestion restauratrice utilisée pour l'entretien et la restauration de milieux naturels ou semi naturels ».

Pour notre territoire les systèmes d'exploitation à dominante herbagère ont permis une pleine expression d'une biodiversité importante, mêlant milieux secs et humides, située dans la transition entre terrains calcaires du massif jurassien et terrains schisteux de la dépression sous-vosgienne. Ils couvrent le nord et l'est du plateau calcaire central de la Haute-Saône, ainsi que les deux vallées qui le délimitent à l'est (moyenne vallée de l'Ognon) et au nord (vallée de la Colombine et du Durgeon).

Ce territoire présente de ce fait un intérêt environnemental, caractérisé par :

- des pelouses calcaires de la vallée de la Colombine et du secteur au sud de Vesoul, pour partie incluses dans le périmètre du site Natura 2000 « Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine ».
- Les prairies inondables de la vallée de l'Ognon.
- La présence de nombreuses ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).
- La présence de plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux. (Courlis cendré, Pie-grièche Alouette lulu...)
- Un cortège de papillons de jour intéressant notamment l'Azuré du Serpolet-Maculinea Arion
- 1 600 ha ont été reconnus d'intérêts remarquables et contractualisés à ce jour.

Les fortes évolutions de la Politique agricole commune, les évolutions techniques ont amené le groupe d'agriculteurs à se poser des questions sur le devenir des systèmes herbagers, reconnus pour leurs intérêts favorables à l'environnement (qualité de l'eau, biodiversité, intérêts paysagers, autonomie économique) mais avec un accompagnement souvent restreint ou limité (mise en place de références techniques, soutien aux systèmes d'exploitations extensifs, maintien des continuités écologiques).

Faire reconnaître et mieux accompagner cette agriculture tournée vers l'élevage et les systèmes herbagers peut permettre de maintenir sur le territoire des milieux d'intérêt général et bien intégrés dans les systèmes économiques des fermes.

Les actions en cours de réalisation :

En 2013, le premier concours des prairies fleuries avec des membres du jury d'horizons différents (agriculteurs, environnementalistes, techniciens, apiculteurs) nous a permis de mieux comprendre la richesse et la diversité de nos prairies et d'engager des échanges constructifs. Un partenariat étroit s'est instauré et un projet expérimental a été déposé et financé pour mieux connaître les prairies permanentes et leur biodiversité et se donner des références qui pourront servir au-delà de notre territoire. Ce programme a démarré en 2014 et se déroule sur plusieurs années. Il nous a conduits à déposer un programme expérimental pour mieux connaître et améliorer les prairies permanentes économiquement tout en maintenant la forte biodiversité et la dimension agro-écologique dans les fermes de polyculture-élevage.

Puis en 2014, l'Etat a déposé la loi d'avenir agricole dont une des orientations a été d'inciter l'agriculture à aller vers la notion d'agro-écologie. Cette loi d'orientation propose aux agriculteurs de constituer des PAEC (Plan Agro-Environnemental et Climatique), programmes d'accompagnement pour aider financièrement les agriculteurs vers la transition agro-écologique. C'est dans le cadre de ce dispositif, qu'en 2015, le groupe d'agriculteurs a décidé de proposer de soutenir et aider au maintien des fermes en système herbager. Une quinzaine de contrats a été établie en 2015 et d'autres suivront en 2016.

Fin 2015, l'étape suivante a été la création d'un GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique) constitué juridiquement en association appelée « Prairies DOR » (Durgeon, Ognon, Romaine). Cette étape correspond également aux orientations de la loi d'avenir agricole et s'est constituée avec l'appui de la DRAFF représentant l'Etat.

L'objectif consiste à privilégier une approche de territoire plutôt qu'une approche individuelle au cas par cas et de promouvoir un développement en lien avec les filières économiques. Sans aller encore vers un label de territoire, il

s'agit d'identifier et de reconnaître une orientation de territoire qui pourrait contribuer à son attractivité et à la valorisation des produits locaux.

Le suivi du projet :

L'animation est réalisée par la chambre d'agriculture et un comité de pilotage a été constitué. Il se réunit 2 à 3 fois par an pour examiner et orienter l'évolution des projets.

Ce comité de pilotage comprend :

- des structures naturalistes :
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté,
Conservatoire National de botanique,
LPO de Franche Comté.
- des structures agricoles :
Agriculteurs,
Chambre d'Agriculture,
INRA Clermont-Ferrand et Nancy,
Filières agricoles.
- L'administration :
DREAL et DDT 70.
- Les collectivités territoriales :
Syndicat de rivières Durgeon et Ognon,
Conseil Régional,
Agglomération de Vesoul, Communautés de communes du Triangle Vert et du Pays de Villersexel.

TELETHON – 5 et 6 décembre 2015 à Lièvens

4 110,61 € ont été collectés pour 2016, grâce aux dons des bénévoles qui chaque année œuvrent pour que cette manifestation soit une réussite sur le secteur.

Merci à eux et merci à celles et ceux qui répondent toujours présents et participent également à ce succès. Un élan de générosité qui ne faiblit pas d'année en année, preuve que le secteur de Borplacal sait se mobiliser pour la bonne cause.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Samedi 7 mai à 17h au château d'Oricourt : grand concert d'accordéons avec l'ensemble "D'un Commun Accord ". En plein air, dans la haute cour du château (vous pouvez vous munir d'un pliant). Entrée gratuite.

Samedi 14 mai : sortie orchidées et prairies fleuries à Noroy-le-Bourg, proposée par Borplacal.

- Le matin, rdv à 9h30 à la salle Pierre-Brice (place de l'église) et partez à la découverte des orchidées avec Patrick Pelay.
- Repas tiré du sac le midi, sur place.
- L'après-midi, rdv à 14h à la salle Pierre-Brice (place de l'église) : découverte de la diversité et de la richesse des prairies : fleurs, insectes, oiseaux, etc. Possibilité de venir la journée ou seulement le matin ou l'après-midi.

Samedi 21 mai : Festival de la voie verte à Moimay. Dès 14h : venez à la rencontre des associations locales ! Borplacal sera présent pour vous présenter ses activités.

- Réseau d'échanges : plantes, dons d'objets, savoir-faire / Conférences et débats / Essais de vélos électriques / Ateliers vélos insolites par la compagnie Cirquatout / Démonstrations, trial, danses... / Marché artisanal de produits locaux et artistes.



- Spectacles de rue : « Les têtes de Vainqueurs » (Aurillac 2015), Mona et Girof (déambulation) / Balades contées / contes pour enfants / Batucada : percussions itinérantes Bled'arts.
- 19h : Didier Super en concert sans musique (one man show).
- 20h30 : Clara Yucatan (pop, Besançon).
- 22h15 : Astarojna (chanson tragico-festive, Besançon).
- 23h45 : Phonograff (funk, Besançon).

Dimanche 22 mai : "La randonnée pique-nique du château" à Oricourt. 2 circuits de 7 ou 13 km. Départ du château, vers le colombier, dès 8h pour le grand circuit et de 9h à 10h pour le petit. Un topoguide vous sera remis. Sur réservation obligatoire avant le 12 mai (aucune inscription sur place). 15 € par pers. (pique-nique et visite guidée du château l'après-midi). Infos : 03 84 78 74 35. Organisée par l'association "Les Amis d'Oricourt".

Dimanche 5 juin : randonnée pédestre de Borplacal avec 2 circuits de 10,5 et 4,2 km, entre nature et patrimoine. Départs libres et échelonnés de 13h30 à 14h30 depuis le stade de Borey. Nouveauté ! Le circuit de 4,2 km sera proposé avec un rallye photo pour les enfants de 5 à 12 ans. Tout au long de votre chemin, retrouvez ce qui a été photographié ! Nous vous donnerons au départ, les photos. Inscription sur place et remise d'un topoguide : 2 €. Buvette.

Dimanche 19 juin à 14h : visite du village de Montjustin. Partez pour une balade historique en présence de vos guides, Jacques Bringout et Jean-Paul Membrey. Durée 3h. Rendez-vous au Monument des frères Doillon. Inscriptions limitées – contact : 06 77 53 26 23 – tarif : 5 €. Un verre de l'amitié clôturera l'après-midi.

Dimanche 17 juillet de 10h à 19h : marché fermier et artisanal à Esprels (salle des fêtes et sous chapiteau). Entrée gratuite. Organisé par l'association *Des Hommes et des Traditions*.

Dimanche 17 septembre : L'association *Sports et loisirs* de Cerre-lès-Noroy organise son vide-greniers avec marché de producteurs dans les rues du village. Les animations (manège, ânes..) raviront les enfants !

Dimanche 25 septembre : « Maison de la ruralité en fête » en partenariat avec l'association «Prairies DOR», Association d'agriculteurs en GIEE (Groupement d'Intérêts Économiques et Ecologiques). Exposition sur le projet agricole. Nombreuses animations et davantage de précisions prochainement sur notre site www.borplacal.fr

SOUTENIR L'ASSOCIATION !

Vous souhaitez soutenir notre association ? Vous pouvez adhérer en découpant le bulletin ci-contre.

Les cartes d'adhérents vous seront envoyées ultérieurement.

..... Association Borplacal



Bulletin d'adhésion, année 2016

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Email :@.....

Montant à régler (*au choix*) :

Adhésion individuelle 6 €

Adhésion familiale 10 €

Merci de votre soutien

• Chèque à établir à l'ordre de Borplacal. A remettre avec le présent bulletin à votre correspondant local ou à envoyer à l'adresse :

• M. Vincent Boulanger
• 3, les Mauvais
• 70000 NOROY-LE-BOURG